LE FONDS SPECIAL D'AUTO-ASSISTANCE DE L'AMBASSADEUR

AMBASSADE DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE

INFORMATIONS SURE LE FONDS SPECIAL D'AUTO-ASSISTANCE DE L'AMBASSADEUR

Figure 1 La communauté de Kilo à Kabinda apprécie le don d'eau potable. (Images du Dépt. d'Etat)

Le Fonds spécial d'auto-assistance de l'Ambassadeur (SSHF) fournit de petites subventions aux groupes d'auto-assistance officiellement reconnus, aux organisations basées sur les communautés, et à certaines institutions d'enseignement et des établissements médicaux. L'objectif est d'aider les groupes à concevoir des projets qui améliorent les conditions de vie au sein de leurs communautés. Les fonds ne soutiennent pas la création d'un projet ou une activité, mais plutôt l'extension de projets communautaires existants. Le Fonds SSH ne soutient pas la demande individuelle ou pour le profit personnel.

DES TYPES DE PROJETS FINANCES

- Les congolais éprouvent des besoins spéciaux. Les Fonds SSH de l'Ambassadeur soutiennent des projets qui aident les populations vulnérables ou en péril. Nous examinons les projets qui améliorent les vies et les conditions de vie des gens vivant avec handicap, les enfants orphelins et vulnérables.

-L'eau. Le Fonds SSH de l'Ambassadeur peut soutenir les projets d'eau communautaires qui apportent de l'eau propre, sûre à boire à un grand nombre de gens. La soumission d'un rapport professionnellement conçu et préparé est exigée.

-Scolaire. Les demandes provenant des écoles de bonne réputation pour des activités ou des matériels qui améliorent la qualité éducative fournie aux élèves congolais sont examinées.

-Equipement médical. Les demandes d'équipement médical approprié provenant de cliniques ou dispensaires initiés par une communauté qui fonctionnent de manière professionnelle, sont considérées.

-Les activités génératrices de revenus. Le Fonds SSH de l'Ambassadeur peut envisager de soutenir une activité novatrice ou génératrice de revenus unique dans la communauté. L'activité doit fournir un profit pour la communauté au sens large. Le groupe doit montrer qu'il a une formation et une connaissance appropriées pour accomplir l'activité et il doit avoir une compréhension claire du marché pour son produit ou service.

DES TYPES DE PROJETS REJETES

-Achat ou location de terre ou de bâtiments

-Les coûts administratifs récurrents ou opérationnels

-Le capital initial ou les prêts récurrents

-Les frais ou salaires, y compris ceux destinés à la formation, aux séminaires, aux frais de voyages ou au per diem

-Les activités religieuses, culturelles ou récréatives

-Les réunions, les formations ou les campagnes d'information

- Le mobilier de bureau, l'équipement, ou les approvisionnements

-Les uniformes, les frais scolaires, et les équipements sportifs

-Tout produit chimique, y compris les engrais, pesticides, fongicides ou herbicides

-Les petits outils fragiles, faciles à voler ou à s'approprier

-Le soutien aux affaires, et aux entreprises privées ou personnelles

DU PROCESSUS DE DEMANDE ET DE SUBVENTION

Les projets sélectionnés pour le financement doivent être achevés et servir la communauté en une année. Les projets sélectionnés doivent avoir une forte implication communautaire avec un bénéfice communautaire substantiel qui est autonome et continu. Le montant moyen accorde à une organisation se situe entre $2.000 et 10.000.

Le Fonds SSH de l'Ambassadeur reçoit beaucoup de demandes chaque année. Pour être considéré, veuillez remplir soigneusement le formulaire de demande et inclure toutes les informations exigées.

-Un formulaire de demande rempli en anglais et en français

-Une profonde description du projet

-Des informations supplémentaires pour expliquer la proposition, telle qu'un rapport sur la conception, les plans directeurs, les plans de constructions, les spécifications de l'équipement, les photos, les dessins, etc.

-Le budget du projet, y compris les contributions et articles d'auto-assistance pour lesquels le soutien financier est demandé

-Des factures pro-forma pour tout ce que l'argent de la subvention achèterait, y compris les services professionnels.

Les subventions sont d'habitude données entre juillet et septembre de chaque année. Les bénéficiaires sélectionnés signent un accord légalement exécutoire avec le gouvernement des Etats-Unis.

Des visites des sites sont souvent effectuées avant qu'un projet soit sélectionné. A la suite d'une visite de site, un comité formé de l'Ambassadeur des Etats-Unis et d'autres employés de la mission des Etats-Unis prend une décision finale basée sur les informations acquises. Les requérants dont les demandes ne sont pas acceptées reçoivent une brève explication par courrier électronique sur la raison du rejet de leur demande.

DE L'APPORT DE LA COMMUNAUTE

Le requérant ou la communauté bénéficiaire doivent contribuer 25% ou davantage pour atteindre le coût total du projet. Les contributions communautaires peuvent se faire sous forme de main d'œuvre, matériels, espèces, travail non qualifié, transport ou une combinaison de toutes ces contributions.

DE LA DEMANDE DU FONDS SPECIAL D'AUTO-ASSISTANCE DE L'AMBASSADEUR

Le bureau de du Fonds spécial d'auto-assistance de l'Ambassadeur se situe à l'Ambassade des Etats-Unis à Kinshasa, et les demandes sont acceptées toute l'année. Veuillez adresser vos demandes à :

Fonds spécial d'auto-assistance de l'Ambassadeur

Ambassade des Etats-Unis à Kinshasa

310 Avenue des Aviateurs,

Kinshasa/Gombe, Rép. Démocratique du Congo

Téléphone 243 81 225 5872 ext. 2144